

## PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Coop de Solidarité du Suroît –  
CSUR dûment convoquée, tenue le 21 mai 2024 à 18h30, en mode Hybride.

Un total de 44 membres étaient présents :

### Utilisateurs :

Philippe Carli  
Annette Richter  
Réjean Larouche  
Gaston Soucy  
Julie Major  
Grace Lee  
Michel Bertrand  
Hélène Létourneau  
Richard Barbeau  
Diane Poirier  
Colette Lebel  
Nathalie Paquette  
Norman Molhant  
Olivier Doyle  
Michel Rolhion  
Lucy Khatchadourian  
Pierre Dumaresq  
Sylvie Tatti  
Martine Tessier  
Judy Levac-Bourbonnais  
Allan McKay

### Travailleurs :

Isabelle Mercier  
Tania Rampillon  
Bianka Dupaul  
Mathieu Bérubé  
Fabien Grégoire  
Katherine Massam  
Christine Mccarthy  
Angélique Leroux Bourdon  
Geneviève Daoust  
Itzel Vazquez  
Christine Bénard  
Linda Allen  
Claudette Bélanger  
Simon Bissonnette-Campeau

### Soutien :

Stéphane Poirier  
Ronald Blanchet  
Marcel Coulombe  
Julianne Courtois

### Non-membres :

Lisa Wall  
Manon Martin  
Carl Dupras

### Utilisateurs (suite) :

Claude Sabourin  
Robert Grenier  
Annick Pitre  
Mario Pilon  
Réjean Sauvé

### 1. Mot de bienvenue

La réunion débute à 18h31 sous la présidence de M. Réjean Sauvé.

### 2. Constatation du quorum

Le quorum est constaté par M. Réjean Sauvé.

**AG01-20240521**

### 3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Mme Julie Major que M Réjean Sauvé soit désigné comme le président d'assemblée et Mme Annette Richter comme secrétaire de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

#### **AG02-20240521**

#### **4. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Norman Molhant et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

#### **AG03-20240521**

#### **5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2023**

La dispense de lecture est demandée par le président d'assemblée.

Il est proposé par Mme Julie Major et résolu d'accepter la dispense de lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 avril 2023 tel qu'envoyé aux membres par courriel.

Il est proposé par Mme Angélique Leroux Bourdon et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 avril 2023 tel qu'envoyé aux membres par courriel.

Adopté à l'unanimité

#### **6. Mot de la présidente**

M. Réjean Sauvé lit le mot de Mme Linda Gallant, présidente du conseil d'administration, qui commente les réalisations de 2023.

#### **7. Présentation du rapport annuel 2023**

Mme Bianca Dupaul, directrice générale sortante explique aux membres présents le rapport annuel 2023 dont copie sera envoyée aux membres par courriel.

Remerciements spéciaux à l'équipe qui a fait preuve d'une grande résilience et d'une implication remarquable. Remerciements également à tous les bénévoles

qui ont permis à CSUR de maintenir des services de qualité auprès de ses membres pendant toute l'année 2023.

## **8. Reconnaissance**

### **a. Départ à la retraite d'une membre travailleuse**

Mme Bianka Dupaul souligne le départ à la retraite de Mme Claudette Bélanger, notre dévouée commis comptable, en exprimant notre profonde gratitude pour ses années de service exemplaire. Merci Claudette et bonne retraite !

### **b. Nomination de deux ambassadeurs**

M. Pierre Dumaresq a reçu les honneurs, son épinglette et est chaudement applaudi par les membres. Mme Patricia Meier recevra les mêmes honneurs et son épinglette par la directrice générale, au Marché puisqu'elle est absente.

### **c. Hommage à Bianka Dupaul et nomination d'ambassadrice**

M. Réjean Sauvé rend hommage à notre directrice générale sortante, Mme Bianka Dupaul, pour ses 11 années de service dévoué au sein de CSUR. Durant cette *déclaration d'amour*, Réjean énumère les innombrables réalisations de Bianka, son engagement hors du commun et son travail exceptionnel pour CSUR. Bianka est ensuite nommée ambassadrice, elle reçoit son épinglette sous de chaleureux applaudissements et une ovation.

Il est proposé par Mme Colette Lebel et appuyé par Mme Annette Richter d'adopter que soient inscrites dans l'histoire de CSUR certaines des réalisations remarquables de Mme Bianka Dupaul, pour souligner son apport inestimable dans le succès de notre coop :

En 2013 j'embauchais Bianka sur un contrat d'un an pour finaliser le projet de laboratoire rural que le gouvernement nous avait octroyé. Elle a su rapidement débroussailler et comprendre tout le trajet des 4 dernières années de ce projet.

Sa facilité de communication a fait en sorte que le résultat final a été exceptionnel tant dans son contenu que dans sa présentation. En voyant les qualités et les capacités de cette jeune femme, j'ai décidé de l'exploiter.... oui oui c'était permis à l'époque. J'ai voulu la garder au sein de la Coop et lui ai demandé d'analyser, de débroussailler et de développer un marché virtuel de produit biologiques qui deviendrait le Marché Ecolocal qui fête bientôt ses 10 ans de fonctionnement.

Elle a fait preuve d'une efficacité incroyable :

Elle a développé rapidement un réseau de personnes et d'organismes capables de l'aider.

Elle nous a trouvé un local qu'on a utilisé gratuitement pendant plusieurs

années.

Elle a pensé le fonctionnement dans les moindres détails allant des outils nécessaires, la plate-forme informatique et jusqu'à l'emplacement des tables de travail et des tablettes.

Elle a déniché et négocié les points de chute pour la livraison des commandes dans tout Vaudreuil-Soulanges.

Elle a pris en charge la formation des bénévoles et a effectué elle-même les premières opérations du marché

Encore une fois devant un tel résultat et considérant :

- Son sens de l'observation et son oreille attentive
- Sa faculté de conduire plusieurs dossiers en même temps
- Son sens de l'écoute
- Sa volonté de se dépasser
- Et sa capacité d'analyse et sa volonté d'apprendre

Je lui ai offert de me remplacer à la direction générale de la Coop CSUR alors que je pensais à la retraite.

Depuis près de 10 ans elle donne le meilleur d'elle-même à la direction de la coop et elle ne vise rien de moins que l'excellence pour notre Coop.

Elle est soucieuse de son environnement et surtout des personnes qui travaillent avec elle. Depuis près de 10 ans qu'elle est responsable du développement extraordinaire de notre Coop et de la place enviable qu'on occupe auprès de plusieurs organismes de la région à titre d'acteur ou de consultant du développement durable et social de Vaudreuil-Soulanges. Son nom est connu, reconnu et parfois même craint à travers le Québec et jusqu'au bureau du premier ministre!

Je pourrais être intarissable pendant longtemps sur ses qualités, ses réalisations, ou son savoir être mais nous serions encore ici demain matin. Comme vous le savez tous maintenant Bianka a décidé de laisser la direction générale et de poursuivre un autre parcours. Nous la remercions tous de son don de soi au profit de la Coop pendant toutes ces années avec les résultats incomparables qu'elle a obtenu. Nous voulons donc lui remettre un petit gage de notre reconnaissance loin de sa valeur et de notre reconnaissance.

Maintenant Bianka tu me permettras d'être très émotif.

Ta décision de quitter la direction de la coop m'a beaucoup ébranlé et je me permets de retirer mon épinglette d'ambassadeur, et comme tu es une personne très humaine et solidaire à l'image de la coop, je te la transmet fièrement au nom du Conseil d'Administration de la Coop-CSUR et te nomme ambassadrice par excellence.

Je souhaite que tu portes et affiches cette épinglette avec autant de fierté que je le fais à chaque occasion. Bienvenue dans le club des Ambassadeurs.

## **9. Présentation des états financiers au 31 décembre 2023**

Les états financiers au 31 décembre 2023 sont présentés et expliqués par M. Stéphane Poirier, trésorier. Des éloges sont rendues à la directrice générale sortante pour le maintien d'une excellente gestion financière au cours de ses années de direction.

### **AG04-20240521**

## **10. Affectation des excédents**

Sous la recommandation du CA, il est proposé par M. Norman Molhant et résolu que l'excédent de l'exercice 2023 soit affecté à la réserve générale.

Adopté à l'unanimité

### **AG05-20240521**

## **11. Nomination du vérificateur financier pour 2024**

Sous la recommandation du CA, il est proposé par M. Norman Molhant et résolu que BCGO soit nommé vérificateur financier pour l'année 2024.

Adopté à l'unanimité

## **12. Présentation des perspectives et plan d'action 2024**

La Directrice générale, Mme Isabelle Mercier, nous explique en détail les perspectives et le plan d'action de la coopérative pour 2024, notamment la concertation générale pour relever le Marché écolocal face à l'adversité de la concurrence.

## **13. Parole aux membres**

Les membres ont l'occasion de poser des questions sur certains points. Les réponses leur sont fournies par la présidence et la direction générale.

## 14. Élection des administrateurs

### AG06-20240521

#### a. Nomination d'un président et secrétaire d'élection

M. Michel Rolhion propose de nommer M. Réjean Sauvé à titre de président d'élection et Mme Bianka Dupaul à titre de secrétaire d'élection.

Considérant que le nombre de candidatures reçues pendant la période de mise en candidature est équivalent au nombre de postes en élection, aucun vote n'aura lieu et que tous les candidats sont élus par acclamation.

La présidence d'élection annule donc la période d'élections et offre l'opportunité à tous les administrateurs de se présenter à l'assemblée pour un maximum de 2 minutes chacun.

#### b. Nomination de deux scrutateurs

Annulé

#### c. Présentation des candidatures

##### i. Postes no 2 de membre de Soutien

Mme Angélique Leroux est seule candidate et est élue par acclamation.

##### ii. Postes no 4 de membre utilisateur universel

M. Richard Barbeau est seul candidat et est élu par acclamation.

##### iii. Poste no 6 de membre utilisateur universel

Mme Annette Richter est seule candidate et est élue par acclamation.

##### iv. Poste no 8 de membre utilisateur universel

M. Philippe Carli est seul candidat et est élu par acclamation.

##### v. Poste no 10 de membre de Soutien

M. Réjean Larouche est seul candidat et est élu par acclamation.

## 15. Déclaration du président d'élection

Après le processus électoral, le Président d'élection déclare élus:

Mme Angélique Leroux, au poste 2

M. Richard Barbeau, au poste 4

Mme Annette Richter, au poste 6

M. Philippe Carli, au poste 8

M. Réjean Larouche, au poste 10

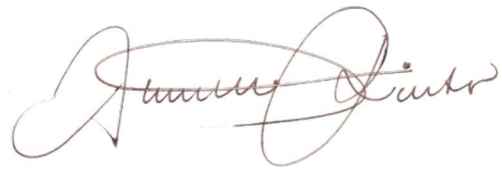
## 16. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h16.



---

Réjean Sauvé, président



---

Annette Richter, secrétaire